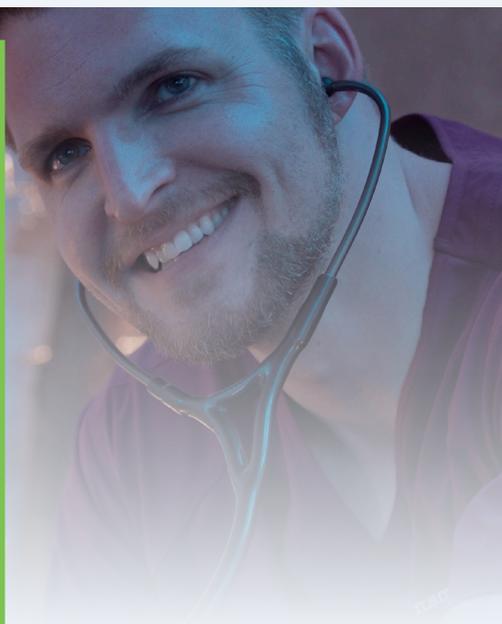


INTERPRETARIAT TÉLEPHONIQUE EN GRAND EST

Pour que la barrière
de la langue ne soit
pas un frein à l'accès
aux soins.

Pour les médecins libéraux
toutes spécialités
et sages-femmes libérales.



Demander un code, c'est accéder à :

- un interprète professionnel 24h/24 et 7j/7
- en 185 langues et en 2 min maximum
- en urgence ou sur rdv

Pour recevoir votre code permanent :
codage.interpretariat@gmail.com
01 53 26 52 62



Aucun coût
pour le
professionnel
et pour
le patient

Se renseigner

Champagne-Ardenne
(08/10/51/52)

Association d'Appui
aux Professionnels
de Santé (AAPS)
03 26 82 88 84

Lundi - Vendredi
8h00 - 17h30

Lorraine
(54/55/57/88)

Réseau Gérard Cuny
PTA Métropole
Grand Nancy
03 83 45 84 90

Lundi - Vendredi
8h00 - 17h30

Alsace
(67/68)

PRAG
PTA d'Alsace
03 67 30 03 67

Lundi - Vendredi
8h30 - 12h00
13h30 - 18h00

 Association d'Appui
aux Professionnels de Santé

 **RG**
PTA Réseau
Gérard Cuny
Plateforme Territoriale d'Appui
Grand Nancy

 **PRAG**
03 67 30 03 67
Le réflexe pragmatique



 **ISM**
Interprétariat
le dialogue à trois



POUR LE PATIENT

Bénéficier d'une consultation
dans le respect de l'intimité
et de la confidentialité

POUR LE PROFESSIONNEL

Accepter tous les patients.
Être sûr de la fiabilité
des informations partagées.

POUR LA QUALITE DES SOINS

Optimiser le parcours
de santé coordonné

Par leur action, les interprètes permettent
d'établir une communication tant linguistique
que culturelle, et facilitent ainsi l'intégration
des patients allophones dans le système
de santé.

Les interprètes respectent le secret
professionnel et les règles déontologiques.

En savoir plus

www.grand-est.paps.sante.fr

Service d'interpréariat téléphonique



Portail d'Accompagnement
des Professionnels de Santé
Grand Est